



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Formation sur 1 jour (7h)

Animée par Renaud GAYTON

Consultant - Formateur expert en achats
et marchés publics



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Le cadre juridique de la commande publique n'a cessé d'évoluer au niveau national et européen pour favoriser l'intégration du développement durable et de l'économie circulaire dans les appels d'offres publics. L'écoconception, l'économie de fonctionnalité, la prise en compte du coût du cycle de vie, la performance environnementale, l'utilisation des matériaux biosourcés ou encore les circuits courts contribuent à préserver les ressources et à diminuer les rejets de gaz à effet de serre.

Par conviction profonde ou non, plus que jamais l'acheteur doit renforcer dans ses marchés la prise en compte du développement durable. Cela passe par la mise en place d'une politique d'achats permettant de limiter emballages et déchets à la source, de favoriser le réemploi, de sélectionner des produits de qualité en privilégiant les circuits courts et autant que possible la production locale, ou encore pour construire des bâtiments à faible empreinte carbone.

Afin de mieux appréhender ces concepts, et de faire les points sur les derniers textes intervenus, nous vous proposons une formation qui vous permettra à travers des exemples concrets de parfaire la prise en compte du développement durable dans vos achats et de maîtriser les outils juridiques utilisables.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Responsable, praticien amené à passer des marchés et/ou à suivre l'exécution des marchés
- Responsable ou agent en charge de la politique de RSE

PRÉREQUIS

Connaissances de base dans les marchés publics



OBJECTIFS

- Comprendre et appliquer le cadre réglementaire et les obligations en matière d'économie circulaire dans les marchés publics
- Intégrer l'économie circulaire dès la définition du besoin
- Choisir les procédures permettant de mettre en place des marchés publics circulaires
- Définir des critères d'attribution et des spécificités techniques dans vos marchés favorisant l'économie circulaire, la limitation des déchets et le recyclage des matériaux



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



€ PRIX NET : 1090 €

LA JOURNÉE

8h45 Accueil et collation

9h00 Développement durable et économie circulaire, de quoi parle-t-on ?

- Un simple concept dans l'air du temps ?
- Principes et contenu de l'économie circulaire
- Les sous-entendus du développement durable

09h45 Le développement durable et les marchés publics

- Une contradiction originelle ?
- Les nombreux textes et déclarations de principe
- Quelles évolutions de 2020 à 2022 et à venir dans les prochaines années ? (ex : Loi climat et résilience, EGALIM, AGEC, et leurs décrets d'application, recommandations et guides...)
- Les outils du code de la commande publique : présentation et limites

10h45 Pause

11h00 Intégrer l'économie circulaire lors de la préparation du marché

- À quel niveau mettre en œuvre l'économie circulaire en matière de marchés publics ?
- L'éco-conception et la réduction des emballages
- La conception d'un produit en vue de son démontage
- La réparabilité
- Recourir à un service plutôt qu'acheter un bien ?
- Programmation, maîtrise d'œuvre et travaux
- Le sourcing et la compréhension de l'existant (production, capacités, filières, acteurs...)
- Le poids des acheteurs publics dans la structuration d'une filière de production

12h30 Déjeuner

14h00 La rédaction des marchés concernés par le développement durable

- Les normes et labels pouvant être exigés
- Critères de sélection des candidatures et critères de choix des offres. Les variantes
- La jurisprudence
- Les conditions d'exécution et précautions à prendre
- La clause sociale dans les marchés publics et les nouveaux CCAG
- Exemples de critères et de clauses

15h00 Focus sur la mise en œuvre du coût du cycle de vie

- Lien avec l'économie circulaire
- Les coûts d'acquisition / de fonctionnement / de maintenance
- Autres coûts externes

- Les externalités environnementales et la monétarisation des émissions de CO²
- Déceler les externalités négatives en vue de les limiter
- Pendant la production, le transport, l'installation et la mise au rebut et après utilisation

15h45 Pause

16h00

► **Éclairages pratiques et illustrations**

- Achat de fournitures / Véhicules / Prestations de traiteurs-restauration / certains travaux
- Le cas échéant : exemples / projets des stagiaires
- Des exemples simples : recyclabilité, livraisons, emballages, déchets...
- Des exemples plus ambitieux en France et en Europe

16h45 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs fixés

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Renaud GAYTON

DESS de Droit, Économie et Gestion des Collectivités territoriales – Université d'Auvergne
Lauréat du concours d'attaché territorial, spécialité administration générale en 2004

Fort d'une expérience de plus de 15 ans en marchés et achats publics, Renaud Gayton a été responsable de la sécurité juridique des marchés publics, expert en ingénierie d'achats et responsable achats et marchés. Depuis 2015, il est consultant-formateur expert en réglementation de la commande publique, procédures de passation, maîtrise d'œuvre et loi MOP, précontentieux et contentieux des marchés publics, sous-traitance et cotraitance, CCAG-PI, fournitures courantes et services, travaux et TIC et organisation d'un service achats. Il assure également des missions de conseil en matière d'achat telles que la rédaction de cahiers des charges, l'aide à l'organisation d'une cellule achat, le conseil en positionnement managérial des intervenants et le pilotage de la fonction achats.

Il anime depuis 2009 des formations professionnelles. Il a été formateur pour le CNFPT et l'INFA en droit administratif général et droit de la commande publique pendant 3 ans et a été chargé de travaux dirigés à l'Université d'Auvergne en droit administratif des biens, droit de la fonction publique, droit des sociétés pendant 6 ans.

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

**Le(s) soussigné(s) accepte(nt)
les conditions générales de vente (ci-contre).**

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **1090 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paielement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr